

# L'OEUVRE DE LA SEMAINE

Stéphane Charbonnier, dit Charb  
1967-2015

## Dessin satirique

Publié à la page 7 du N° 1177 de Charlie Hebdo  
paru le mercredi 7 janvier 2015

### Mots-clés et éléments d'analyse

**Significations** : Atrocement prémonitoire, ce dessin paru quelques heures avant le massacre de l'essentiel de la rédaction dans les locaux du journal joue d'emblée sur l'humour noir. Charb, sous protection policière, se sait menacé mais contre la peur il affiche l'humour, la dérision, et surtout le courage : “ je préfère mourir debout que vivre à genoux”, déclare-t-il. En effet, depuis la publication de caricatures de Mahomet en 2006 par le journal, et le numéro spécial intitulé “charia-hebdo” en 2011, la rédaction résiste aux pressions, malgré un premier attentat en 2011 ayant détruit les locaux de Charlie Hebdo. Le journal gagne un procès qui entérine le fait que le dessin en question vise les intégristes-terroristes, pas les musulmans, et ré-affirme la liberté d'expression (Article 11 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen<sup>1</sup> ; Article 10 de la convention européenne des droits de l'homme)<sup>2</sup>.

Avec Charb, 11 autres personnes meurent ce mercredi noir, une policière est assassinée le lendemain, et encore 4 personnes dans un supermarché caché le surlendemain, en tout 17. Les assassins, se disant armés et guidés par des groupes terroristes à l'étranger, visent journalistes, policiers et juifs, mais assassinent aussi à l'aveugle.

**Formes** : Le personnage représenté porte les attributs du djihadiste, kalachnikov dans le dos, treillis camouflage, barbe hirsute. Mais son allure pataude, la couleur jaune de sa peau et surtout son strabisme divergent, comme le tourbillon au-dessus de sa tête le rendent parfaitement ridicule, lui donnent l'apparence d'un fou. Le fond blanc laisse la place au texte et focalise sur l'essentiel du dessin au cerne noir épais, vif, aux couleurs en aplats.

**Techniques** : La caricature exacerbe les défauts, l'exagération déforme les traits des personnages représentés. *l'Encyclopédie* définit le terme, apparu au XVIIe, comme « la représentation [...] d'une personne ou [...] d'un sujet, dans laquelle la vérité et la ressemblance exacte ne sont altérées que par l'excès du ridicule<sup>3</sup> ». (cf. par exemple Honoré Daumier sur Louis-Philippe<sup>4</sup>)

**Usages** : Les dessins de Charb et leurs formules, comme tous ceux du journal, sont extrêmement pensés, choisis et améliorés en conférence de rédaction, de façon à frapper les esprits avec une remarquable économie de moyens. Les dessins satiriques ne font pas seulement sourire, ils servent la critique, le jugement, la réflexion, en induisant une connivence avec le lecteur, s'appuyant sur sa culture et ses connaissances.

<sup>1</sup> <http://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution/Declaration-des-Droits-de-l-Homme-et-du-Citoyen-de-1789>

<sup>2</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Article\\_10\\_de\\_la\\_Convention\\_europ%C3%A9enne\\_des\\_droits\\_de\\_l'homme](http://fr.wikipedia.org/wiki/Article_10_de_la_Convention_europ%C3%A9enne_des_droits_de_l'homme)

<sup>3</sup> Source [http://www.bnf.fr/documents/biblio\\_presse\\_satirique.pdf](http://www.bnf.fr/documents/biblio_presse_satirique.pdf)

<sup>4</sup> [http://expositions.bnf.fr/daumier/arret/03\\_1.htm](http://expositions.bnf.fr/daumier/arret/03_1.htm)